



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

M.V.
2011-04-05
11h 50

Cabinet
Leader de l'opposition officielle

Québec, le 5 avril 2011

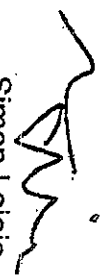
Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 6 avril, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par le député de Marie-Victorin.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,


Simon Lajoie

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale dénonce l'engagement du Parti conservateur du Canada d'accorder un soutien financier au projet hydroélectrique du Bas-Churchill et exige que le gouvernement du Québec prenne tous les moyens nécessaires pour empêcher la réalisation de cet engagement qui va à l'encontre des intérêts du Québec. »
